

**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE POUR L’OBJECTIF
«COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE»
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFTN008
Intitulé	Espace Caraïbes
Version	2017.0
Date d’approbation du rapport par le comité de suivi	30 mai 2018

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT N° 1299/2013]	5
INFORMATIONS CLÉS SUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR L'ANNÉE CONCERNÉE, NOTAMMENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, EN RELATION AVEC LES DONNÉES FINANCIÈRES ET LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS. .5	
3. MISE EN ŒUVRE DE L'AXE PRIORITAIRE.....	8
3.1 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION.....	8
3.2 INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	13
AXES PRIORITAIRES, À L'EXCLUSION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	13
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 1.3D.....	13
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 1.3D.OS1	15
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 1.3D.OS2	16
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 10.10A.....	17
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 10.10A.OS15	18
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 10.10A.OS16	19
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 2.3D.....	20
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 2.3D.OS3	21
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 2.3D.OS4	22
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 3.5B.....	23
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 3.5B.OS5	24
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 4.5B.....	25
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 4.5B.OS6	26
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 5.6C.....	27
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 5.6C.OS7	29
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 5.6C.OS8	30
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 6.6C.....	31
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 6.6C.OS10	33
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 6.6C.OS9	34
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 7.9A.....	35
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 7.9A.OS11	36
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 8.9A.....	37
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 8.9A.OS12	38
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 9.4A.....	39
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 9.4A.OS13	40
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 9.4C.....	41
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 9.4C.OS8	42
AXES PRIORITAIRES POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE	43
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 11.ASSISTANCE TECHNIQUE DESTINÉE À SOUTENIR LES COÛTS INDUITS PAR LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME (TF)	43
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 11.OS17.....	45
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 12.ASSISTANCE TECHNIQUE DESTINÉ À SOUTENIR LES COÛTS INDUITS PAR LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME (TN).....	46
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 12.OS18.....	48
3.3 TABLEAU 3: INFORMATIONS SUR LES VALEURS INTERMÉDIAIRES ET CIBLES DÉFINIES DANS LE CADRE DE PERFORMANCE	49
3.4. DONNÉES FINANCIÈRES	54
TABLEAU 4: INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME	54
LE CAS ÉCHÉANT, LE RECOURS À UNE ÉVENTUELLE CONTRIBUTION DES PAYS TIERS QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DE COOPÉRATION DOIT ÊTRE INDIQUÉ (PAR EXEMPLE, IAP ET IEV, NORVÈGE, SUISSE)	55
TABLEAU 5: VENTILATION DES DONNÉES FINANCIÈRES CUMULÉES PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION	56
TABLEAU 6: COÛT CUMULÉ DE TOUT OU PARTIE D'UNE OPÉRATION MISE EN ŒUVRE EN DEHORS DE LA PARTIE DE LA ZONE COUVERTE PAR LE PROGRAMME QUI APPARTIENT À L'UNION	57
(1) LE SOUTIEN DU FEDER EST FIXÉ DANS LA DÉCISION DE LA COMMISSION RELATIVE AU PROGRAMME DE COOPÉRATION CORRESPONDANT.	57
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	58

5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES.....	59
A) PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES	59
B) FACULTATIF POUR LES RAPPORTS ALLÉGÉS, AUTREMENT, CELA FIGURERA AU POINT 9.1. UNE ÉVALUATION AFIN DE DÉTERMINER SI LES PROGRÈS ACCOMPLIS POUR ATTEINDRE LES VALEURS CIBLES SONT SUFFISANTS POUR GARANTIR LEUR RÉALISATION, QUI INDIQUE LES ÉVENTUELLES MESURES CORRECTIVES PRISES OU PRÉVUES, LE CAS ÉCHÉANT.	60
6. RÉSUMÉ A L'INTENTION DES CITOYENS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 9, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	61
7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	62
8. PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	63
8.1. GRANDS PROJETS	63
TABLEAU 7: GRANDS PROJETS.....	63
PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE.	63
TOUTE MODIFICATION PRÉVUE DE LA LISTE DES GRANDS PROJETS FIGURANT DANS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION.	63
8.2. PLANS D'ACTION COMMUNS.....	64
TABLEAU 8: PLANS D'ACTION COMMUNS (PAC)	65
PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE.....	66
9. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLES 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	67
9.1 INFORMATIONS DE LA PARTIE A ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	67
9.2. MESURES SPÉCIFIQUES PRISES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET PROMOUVOIR LA NON-DISCRIMINATION, EN PARTICULIER CELLES CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, ET LES MODALITÉS MISES EN ŒUVRE POUR GARANTIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION «HOMMES-FEMMES» DANS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION ET LES OPÉRATIONS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT D), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]	69
9.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT E), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]	70
9.4. COMMUNICATION DES DONNÉES RELATIVES AU SOUTIEN AFFECTÉ AUX OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	71
9.5 RÔLE DES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N°1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINT C), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]	72
10. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) NO 1299/2013	73
10.1 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION ET LE SUIVI DONNÉ AUX RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS;	73
10.2 RÉSULTATS DES MESURES D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ RELATIVES AUX FONDS, PRISES EN APPLICATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION.....	74
11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C) ET F), DU RÈGLEMENT (UE) NO 1299/2013].....	75
11.1. PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, Y COMPRIS LES INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS, LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX, RELEVANT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION.....	75
11.2 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D'ACTION VISANT À RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTORITÉS ET DES BÉNÉFICIAIRES DE GÉRER ET D'UTILISER LE FEDER	76
11.3 CONTRIBUTION AUX STRATÉGIES MACRORÉGIONALES ET AUX STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES (LE CAS ÉCHÉANT)	77
11.4 PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE D'ACTION DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION SOCIALE.....	78
13. UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE	79

14. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]80

DOCUMENTS81

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION82

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT N° 1299/2013]

Informations clés sur la réalisation du programme de coopération pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Les partenaires du programme INTERREG Caraïbes se sont réunis deux fois en 2017 à l'occasion des comités de suivi et de sélection: les 30 et 31 mai puis les 13 et 14 décembre 2017. Conformément à la politique de présidence tournante, ces comités se sont tenus en Guadeloupe puis en Guyane afin de faciliter l'appropriation du programme par chaque partenaire.

S'agissant de la gestion du programme, l'année 2017 a été marquée par la finalisation du processus de désignation de l'autorité de gestion. Suite à l'envoi de la première version du Descriptif des Systèmes de Gestion et de Contrôle (DSGC) en août 2016, une rencontre entre les gestionnaires du programme et l'autorité d'audit nationale s'est tenue en mars 2016. Aucun point bloquant n'a été relevé, mais certaines demandes de précisions et de modifications ont été formulées. La version finale du DSGC a été envoyée fin décembre 2017 ; en conséquence, la désignation officielle devrait intervenir vers le deuxième trimestre de l'année 2018.

La stratégie de communication du programme a également été amendée en mai 2017 afin d'intégrer une communication spécifique à la valorisation du dispositif de coordination FED-FEDER.

S'agissant de la mise en œuvre opérationnelle du programme, INTERREG CARAÏBES 2014-2020 a fait le choix d'une programmation orientée vers le soutien de projets structurants, ayant donc un partenariat étoffé. Cela peut expliquer la sous consommation des axes du volet transfrontalier au profit de ceux du volet transnational. Les remontées de dépenses des projets programmés en 2017 sont prévues en 2018. Les chefs de file concernés ont renseigné un calendrier prévisionnel en annexe de la convention FEDER.

En vue d'améliorer la qualité des projets sur les différents axes du programme, des réunions d'information ont été organisées après le comité de sélection de mai 2017 en Guadeloupe, Martinique auprès des chefs de file des projets agréés. Il s'agissait de préciser leurs obligations conventionnelles et informer sur le cycle de vie d'un projet INTERREG.

De même, les chargées d'opération du Secrétariat Conjoint (SC) organisent au moins une fois par mois des réunions d'étapes (dialogues de gestion) afin d'évoquer l'état d'avancement des projets et des remontées de dépenses. Par ailleurs, dans le cadre de la communication, le SC participe également aux manifestations de lancement des opérations retenues.

Dans le cadre de ses axes 1 et 2, le programme INTERREG CARAÏBES soutient ainsi des projets de recherche et développement, d'innovation à l'échelle de la Caraïbe dans le domaine du déploiement de nouvelles offres de transport, de projets permettant de mieux

coordonner ou réguler l'offre existante de transport qu'elle soit aérienne ou maritime.

Du fait des importantes disparités socio-économiques au sein de la Caraïbe d'une part, et de la grande vulnérabilité environnementale d'autre part, les actions entreprises au sein de ces axes doivent soutenir l'inclusivité de la croissance et du développement :

- Le projet **PAIRE-CARIBSKY** répond aux exigences de l'axe 1 de désenclavement des territoires insulaires de la Caraïbe car les activités et résultats proposent des solutions concrètes pour fluidifier les liaisons aériennes.
- L'initiative **TEECA (Trade Enhancement for Eastern Caribbean)** vise à accroître les échanges dans la Caraïbe et propose le développement conjoint de solutions et produits/services innovants à forte valeur ajoutée.
- Les objectifs du projet **CARIBIX** sont en accord avec les attentes de l'axe 2. Ses résultats promettent l'amélioration et la multiplication de l'offre Internet dans la zone de coopération par la production de produits numériques innovants.
- Le projet **RECAVACA** par sa contribution à la promotion, la valorisation et la préservation par des techniques agroécologiques des produits et savoir-faire issus du cacao dans les territoires impliqués.
- Le projet **MYCONOVA** participe au développement de produits en matière agroalimentaire et agroécologique, propose de favoriser des activités touristiques sur cette thématique.

Sur les axes 3 et 4:

- Le projet **CARIB COAST** validé par le comité du 13 décembre 2017 répond aux priorités de l'axe 4 car la prise en compte de mesures pour protéger l'environnement est réelle dans ce projet au regard de sa spécificité et de la volonté des partenaires de produire une réponse concertée aux aléas naturels côtiers.
- Le projet **PREST**, projet agréé lors du comité de sélection du 31 mai 2017. Les activités et résultats sont en accord avec les priorités de l'axe 4 car ils permettront de développer une coopération à l'échelle régionale pour réaliser un saut de connaissance et de compétence caribéenne sur les aléas telluriques régionaux.
- Le projet **RADAR Saint-Martin**, visant à l'acquisition et d'installation d'un radar météorologique. Les résultats de cette opération permettront notamment d'améliorer les connaissances sur les impacts des risques météorologiques pour la région.

Concernant les axes 5 et 6:

- Le projet **OSAIN** correspond parfaitement à l'objectif de « valorisation de l'environnement et de la biodiversité » par son utilisation des plantes endémiques de la Caraïbe à des fins médicinales.
- Le projet **CARIFORTS** contribue directement à l'objectif de valorisation du patrimoine culturel grâce à la mise en place d'un réseau des forts de la Caraïbe.
- Le projet **CARI'MAM**, grâce à une coordination entre les aires marines protégées destinées à la préservation des mammifères marins de la zone caraïbe,

contribue directement à l'objectif de protection de l'environnement et de la biodiversité.

- Le projet **PASSEPORT CARAIBES AMAZONIE**, dans la mesure où il vise à promouvoir les spécificités artistiques, contribue à la structuration de la filière des arts vivants de la Caraïbe et de l'Amazonie.

Pour les axes 7 et 8, au 31 décembre 2017 un seul projet a été agréé au titre de l'axe 7 au titre du volet transfrontalier:

- **Le projet CARES** : vise à structurer le parcours de soin. Le but est de valoriser le savoir-faire médical et chirurgical des établissements de santé des TFA (Territoire Français d'Amérique) à l'échelle de la Caraïbe.

L'axe 9 concerne le développement des énergies renouvelables en augmentant leur part dans le mix énergétique et en réduisant la consommation d'énergie dans les bâtiments publics. Deux projets ont été soumis dans le cadre de la procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt mais aucun n'a été agréé à ce jour. Le projet TERANOV a été validé sous réserve que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la Collectivité de Saint-Martin.

L'axe 10 concerne le volet transnational du programme. Il vise à renforcer la maîtrise réciproque des langues

A ce jour un seul projet a été agréé

- **Le projet CAP 3D** : il vise la mobilité, la transmission des savoirs et la mise en situation professionnelle dans un contexte linguistique franco-anglais, des étudiants de Parallel 14 et de l'Université de Trinidad et Tobago.;

3. MISE EN ŒUVRE DE L'AXE PRIORITAIRE

3.1 Vue d'ensemble de la réalisation

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
1	Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TF)	<p>En 2017, dans le cadre de l'axe 1, 6 projets ont été déposés parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 projets ont été agréés.- 1 projet a été ajourné.- 3 projets ont été rejetés. <p>Les 2 projets suivants ont été agréés lors du comité de sélection du 31 mai 2017:</p> <ul style="list-style-type: none">-Le projet PAIRE-CARIBSKY est mené par la Compagnie Aérienne Inter Régionale Express (CAIRE). Ce projet a pour objectif d'améliorer et optimiser les dessertes aériennes interrégionales.-Le projet TEECA (Trade Enhancement for Eastern Caribbean) est mené par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique (CCIM). Ce projet a pour objectif de créer les conditions favorables à l'augmentation des échanges et flux commerciaux entre la Martinique et les pays membres de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientable (OECS). <p>Trois autres projets ont été rejetés essentiellement par rapport à leur manque de cohérence avec les objectifs fixés par le programme.</p>
10	Renforcer le capital humain (TN)	<p>En 2017, dans le cadre de l'axe 10 , un seul projet a été agréé. Il s'agit du projet CAP 3D mené par l'entreprise PARALLEL 14 SAS. Cet axe est peu sollicité et est actuellement en situation de sous consommation. En effet, le projet programmé s'élève à un coût total de 150 017€ tandis que cet axe dispose d'une enveloppe d'un montant total de 4 361 600€.</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		Compte tenu de l'importance de la formation dans la Caraïbe, cet axe fera prochainement l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt thématique.
11	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TF)	Dans le cadre de l'assistance technique, aucune remonté de dépenses n'a été effectuée en 2017 Par ailleurs, un budget prévisionnel de l'assistance technique a été élaboré. Il s'élève à un montant de 3 217 941€ pour le volet transfrontalier (soit un montant UE de 2 413 456€).
12	Assistance technique destiné à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TN)	Dans le cadre de l'assistance technique, aucune remonté de dépenses n'a été effectuée en 2017 Par ailleurs, un budget prévisionnel de l'assistance technique a été élaboré. Il s'élève à un montant de 1 806 999€ pour le volet transnational (soit un montant UE de 1 355 249€).
2	Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TN)	En 2017, dans le cadre de l'axe 2, 4 projets ont été déposés parmi lesquels : - 3 projets ont été agréés. - 1 projet a été ajourné. Les 3 projets suivants ont été agréés lors du comité de sélection du 31 mai 2017 : - Le projet CARIBIX mené par l'opérateur Dauphin Telecom. Il vise à développer des points d'échanges internet entre Saint Martin, Saint Barthélemy et la Guadeloupe. L'objectif principal de ce projet est d'ordonner, de contrôler et de sécuriser le trafic DATA, en fournissant également un meilleur service local de télécommunication, aux opérateurs et aux utilisateurs. - Le projet RECAVACA mené par l'AGED. Ce projet s'inscrit dans une démarche agro-écologique et a pour objectif de valoriser le cacao caribéen (Guadeloupe et Haïti). - Le projet MYCONOVA est mené par le Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM). Ce projet a pour objectif de se doter les 3 territoires partenaires (Martinique, Guadeloupe et Cuba) des outils et pratiques nécessaires à un développement de filières économiques basées sur la valorisation du patrimoine mycologique.

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
3	Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TF)	<p>En 2017, dans le cadre de l'axe 3, un seul projet a été agréé. Il s'agit du projet CARIB COAST. Ce projet est mené par le BRGM Guadeloupe et a pour objectif de mettre en réseau et de modéliser des activités de surveillance, de prévision des risques naturels côtiers et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Suite aux catastrophes naturelles (cyclones IRMA et MARIA) ayant frappé de nombreux territoires de la Caraïbes à la fin de l'année 2017, le Programme s'avère désormais être un outil essentiel pour développer davantage d'actions conjointes sur la prévention et la réponse aux risques naturels les plus fréquents dans cette zone (séismes, cyclones, sargasses...).</p>
4	Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TN)	<p>En 2017, dans le cadre de l'axe 4, 5 projets ont été déposés parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 2 projets agréés o 2 projets ajournés o 1 projet rejeté <p>Les 2 projets suivants ont été agréés lors du comité de sélection du 31 mai 2017:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le projet PREST mené par l'Observatoire Volcanologique et sismologique de la Martinique. Il s'agit d'un programme de réalisation d'une plateforme de recherche régionale en géosciences pour mieux comprendre les aléas telluriques en développant des technologies marines innovantes, des échanges de savoir-faire et des collaborations inter-îles en interaction avec les meilleurs spécialistes français, européens et américains. - Le projet RADAR mené par la Collectivité de Saint-Martin. Il s'agit d'un projet d'acquisition et d'installation d'un radar météorologique. <p>Suite aux catastrophes naturelles (cyclones IRMA et MARIA) ayant frappé de nombreux territoires de la Caraïbes à la fin de l'année 2017, le Programme s'avère désormais être un outil essentiel pour développer davantage d'actions conjointes sur la prévention et la réponse aux risques naturels les plus fréquents dans cette zone (séismes, cyclones,</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		sargasses...).
5	Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TF)	<p>En 2017, dans le cadre de l'axe 5, aucun projet n'a été agréé. Un seul projet a été déposé. Il s'agissait du projet t DIAMANT. Ce projet a été rejeté par le comité de sélection de mai 2017. Le principal argument de ce rejet réside dans la capacité d'autofinancement du chef de file qui n'est pas suffisamment justifiée.</p> <p>Cet axe fera prochainement l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt thématique.</p>
6	Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TN)	<p>En 2017, dans le cadre de l'axe 6, 5 projets ont été déposés et les 5 ont été agréés. Il s'agit des projets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet CARIFORTS mené par le conseil départemental de la Guadeloupe. L'objectif de ce projet est de créer une route touristique et culturelle autour de la thématique des forts de la Caraïbe. - Le projet CARI'MAM mené par l'Agence Française pour la biodiversité. Ce projet a pour objectif de mettre en réseau des aires marines protégées dédiées à la préservation des mammifères marins de la grande Caraïbe. - Le projet OSAIN est porté par le Parc Naturel Régional de la Martinique. Ce projet a pour objectif de faciliter une intégration plus durable des territoires communautaires concernés par le projet au réseau TRAMIL (Traditional Medecine for the Islands). - Le projet PASSEPORT CARAIBES AMAZONIE porté par l'association METIS'GWA, destiné à favoriser le développement dans la Caraïbe de l'entrepreneuriat, apporter des solutions adaptées en termes de formation et d'employabilité des jeunes artistes, formateurs, animateurs et entrepreneurs culturels. - Le projet "Un espace d'expression et de promotion des cultures caribéennes populaires ActeII" est mené par OSATOUCR. Ce projet a pour objectif de développer le patrimoine culturel et gastronomique entre la Martinique, Trinidad et d'autres pays de la Caraïbe.

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
7	Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TF)	En 2017, dans le cadre de l'axe 7, un seul projet a été agréé. Il s'agit du projet CARES porté par l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe.
8	Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TN)	En 2017, aucun projet n'a été agréé dans le cadre de l'axe 8. Afin de redynamiser, cet axe fera prochainement l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt thématique.
9	Soutenir le développement des énergies renouvelables dans la Caraïbe orientale (TF)	En 2017, aucun projet n'a été agréé dans le cadre de l'axe 8. Afin de redynamiser, cet axe fera prochainement l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt thématique.

3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TF)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 1.3d

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	198,00	99,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe1, 2 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets PAIRE-CARIBSKY et du projet TEECA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	198,00	99,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe1, 2 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets PAIRE-CARIBSKY et du projet TEECA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	7,00	3,50	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe1, 2 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets PAIRE-CARIBSKY et du projet TEECA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	7,00	4,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe1, 2 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets PAIRE-CARIBSKY et du projet TEECA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	191,00	96,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe1, 2 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets PAIRE-CARIBSKY et du projet TEECA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	191,00	96,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe1, 2 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets PAIRE-CARIBSKY et du projet TEECA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	1 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TF)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS1 - Renforcer la diversification économique des territoires à travers le transfert des connaissances et la commercialisation de produits innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 1.3d.OS1

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS1	Nombre d'accord de coopération entre les structures d'innovation de part et d'autre de la Caraïbe	Nombre	2,00	2014	3,00	2,00		Tous les accords n'ont pas été reconduit mais une évolution positive est possible compte tenu de plusieurs projets d'accords en cours dans la zone Caraïbe. Lors de la mise à jour de cette indicateur, la Technopôle Guyane Développement Innovation a indiqué qu'il y a deux projets potentiels en 2023. IT2 Martinique a précisé un projet d'accord commercial en cours avec Sainte Lucie dans le secteur agricole, plus précisément concernant la banane.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS1	Nombre d'accord de coopération entre les structures d'innovation de part et d'autre de la Caraïbe	2,00		2,00		2,00	

Axe prioritaire	1 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TF)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS2 - Créer un environnement propice au développement d'un courant d'affaires entre les territoires de la zone

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 1.3d.OS2

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS2	Volume des échanges commerciaux entre les DFA de Guadeloupe-Martinique et les pays de l'OECO	euros	4 987 074,00	2014	5 086 815,00	5 086 815,00		Les services de Douanes ont été sollicité pour la mise à jour de cet indicateur de résultat mais ils n'ont pas encore donné de suite à la requête du Secrétariat Conjoint. L'indicateur sera mis à jour une fois les données obtenues. NB: La valeur pour 2017 est égale à 0.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS2	Volume des échanges commerciaux entre les DFA de Guadeloupe-Martinique et les pays de l'OECO	4 987 074,00		4 987 074,00		4 987 074,00	

Axe prioritaire	10 - Renforcer le capital humain (TN)
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 10.10a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	457,00	229,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe10, 1 projet a été agréé en 2017. Il s'agit du projet CAP 3D. Le Chef de file concerné a renseigné l'annexe III de la convention en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	457,00	229,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe10, 1 projet a été agréé en 2017. Il s'agit du projet CAP 3D. Le Chef de file concerné a renseigné l'annexe III de la convention en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
F	CO44	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et à des formations conjointes	Persons	3 077,00	1 540,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe10, 1 projet a été agréé en 2017. Il s'agit du projet CAP 3D. Le Chef de file concerné a renseigné l'annexe III de la convention en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.
S	CO44	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et à des formations conjointes	Persons	3 077,00	1 540,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe10, 1 projet a été agréé en 2017. Il s'agit du projet CAP 3D. Le Chef de file concerné a renseigné l'annexe III de la convention en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	0,00	0,00	0,00
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	0,00	0,00	0,00
F	CO44	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et à des formations conjointes	0,00	0,00	0,00
S	CO44	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et à des formations conjointes	0,00	0,00	0,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	10 - Renforcer le capital humain (TN)
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	OS15 - Renforcer la maîtrise et la pratique réciproques des langues dans la Caraïbe

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 10.10a.OS15

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS15	Nombre d'étudiants inscrits en cours de langues dans les universités de la Caraïbe	nombre	1 989,00	2015	2 070,00	2 070,00		Il est envisagé la mise en place d'une convention de partenariat entre le Secrétariat Conjoint et les universités concernés afin de faciliter davantage la mise à jour de cet indicateur. NB: la valeur pour 2017 est 3159.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS15	Nombre d'étudiants inscrits en cours de langues dans les universités de la Caraïbe	2 070,00		1 989,00		2 070,00	

Axe prioritaire	10 - Renforcer le capital humain (TN)
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	OS16 - Accroître la mobilité étudiante et professionnelle au sein de l'espace caraïbe

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 10.10a.OS16

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS16	Nombre d'accords internationaux de coopération avec la Caraïbe signée par les universités de la Caraïbe et opérateurs régionaux de formation professionnelle	Nombre	17,00	2015	34,00	17,00		L'écart par rapport à la valeur intermédiaire s'explique par l'absence de communication sur la nature des partenaires lors de l'enquête précédente.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS16	Nombre d'accords internationaux de coopération avec la Caraïbe signée par les universités de la Caraïbe et opérateurs régionaux de formation professionnelle	17,00		17,00		17,00	

Axe prioritaire	2 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TN)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 2.3d

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	116,00	58,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 2, trois projets ont été agréés. Il s'agit des projets CARIBIX, RECAVACA et MYCONOVA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs sont égales à 0.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	116,00	58,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 2, trois projets ont été agréés. Il s'agit des projets CARIBIX, RECAVACA et MYCONOVA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs sont égales à 0.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	4,00	2,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 2, trois projets ont été agréés. Il s'agit des projets CARIBIX, RECAVACA et MYCONOVA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs sont égales à 0.
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	4,00	2,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 2, trois projets ont été agréés. Il s'agit des projets CARIBIX, RECAVACA et MYCONOVA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs sont égales à 0.
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	112,00	0,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 2, trois projets ont été agréés. Il s'agit des projets CARIBIX, RECAVACA et MYCONOVA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs sont égales à 0.
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	112,00	0,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 2, trois projets ont été agréés. Il s'agit des projets CARIBIX, RECAVACA et MYCONOVA. Les Chefs de file concernés ont renseigné l'annexe III des conventions en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	58,00	58,00	58,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	58,00	58,00	58,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	2,00	2,00	2,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	2,00	2,00	2,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	2 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TN)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS3 - Renforcer la diversification économique des territoires à travers le transfert des connaissances et la commercialisation de produits innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 2.3d.OS3

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS3	Nombre d'accord de coopération entre les structures d'innovation de part et d'autre de la Caraïbe	nombre	2,00	2015	7,00	4,00		Une évolution positive de cet indicateur est à prévoir pour les années suivantes notamment grâce au dépôt de nouveaux projets qui déboucheront sur des accords de coopération qui viendront compenser la fin de certains projets ou la non reconduction d'accords précédents. NB: La valeur pour 2017 est égale à 1.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS3	Nombre d'accord de coopération entre les structures d'innovation de part et d'autre de la Caraïbe	2,00		2,00		2,00	

Axe prioritaire	2 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TN)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS4 - Créer un environnement propice au développement d'un courant d'affaires entre les territoires de la zone

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 2.3d.OS4

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS4	Volume des échanges commerciaux entre les DFA (Guadeloupe-Saint - Martin, Guyane et Martinique) et les pays de la Caraïbe	euros	324 106 343,00	2014	330 588 470,00	324 106 344,00		Les services de Douanes ont été sollicité pour la mise à jour de cet indicateur de résultat mais ils n'ont pas encore donné de suite à la requête du Secrétariat Conjoint. L'indicateur sera mis à jour une fois les données obtenues. Par ailleurs, il convient de noter que Saint-Martin n'a pas été pris en compte dans le cadre de l'élaboration des valeurs de référence en raison de l'indisponibilité des données au niveau des douanes françaises. NB: la valeur pour 2017 est égale à 0.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS4	Volume des échanges commerciaux entre les DFA (Guadeloupe-Saint -Martin, Guyane et Martinique) et les pays de la Caraïbe	324 106 343,00		324 106 343,00		324 106 343,00	

Axe prioritaire	3 - Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TF)
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 3.5b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	Ax3-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	923,00	10,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépenses n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 3, 1 projet ont été agréé. Il s'agit du projet CARIB-COAST NB: la valeur pour 2017 est égale à 0.
S	Ax3-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	923,00	10,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépenses n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 3, 1 projet ont été agréé. Il s'agit du projet CARIB-COAST NB: la valeur pour 2017 est égale à 0.
F	Ax3-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	12,00	10,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépenses n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 3, 1 projet ont été agréé. Il s'agit du projet CARIB-COAST NB: la valeur pour 2017 est égale à 0.
S	Ax3-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	12,00	10,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépenses n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 3, 1 projet ont été agréé. Il s'agit du projet CARIB-COAST NB: la valeur pour 2017 est égale à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax3-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	10,00	10,00	10,00
S	Ax3-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	10,00	10,00	10,00
F	Ax3-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	10,00	10,00	10,00
S	Ax3-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	10,00	10,00	10,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	3 - Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TF)
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS5 - Accroître la capacité de réponse des territoires face aux risques naturels

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 3.5b.OS5

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS5	Capacité de réponse aux risques des territoires de la Caraïbe	notation sur une échelle de 1 à 5	2,81	2015	2,64	2,81		Un seul organisme extérieur sur trois a répondu à l'enquête réalisée. Il s'agit du SDIS Guyane. Les deux autres partenaires sollicités dans le cadre de cet enquête pour la mise à jour de l'indicateur n'ont pas communiqué de réponses au Secrétariat Conjoint à ce jour. NB: la valeur pour 2017 est égale à 2.50

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS5	Capacité de réponse aux risques des territoires de la Caraïbe	2,81		2,81		2,81	

Axe prioritaire	4 - Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TN)
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 4.5b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	Ax4-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	583,00	292,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 4, 2 projets ont été agréés. Il s'agit des projets PREST et RADAR. Les Chef de file ont renseigné l'annexe III de leur convention respectives en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax4-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	583,00	292,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 4, 2 projets ont été agréés. Il s'agit des projets PREST et RADAR. Les Chef de file ont renseigné l'annexe III de leur convention respectives en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	Ax4-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	7,00	4,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 4, 2 projets ont été agréés. Il s'agit des projets PREST et RADAR. Les Chef de file ont renseigné l'annexe III de leur convention respectives en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax4-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	7,00	4,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 4, 2 projets ont été agréés. Il s'agit des projets PREST et RADAR. Les Chef de file ont renseigné l'annexe III de leur convention respectives en précisant les indicateurs de réalisation liés au programme. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax4-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	291,00	290,00	289,00
S	Ax4-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	291,00	290,00	289,00
F	Ax4-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	3,00	2,00	2,00
S	Ax4-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	3,00	2,00	2,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	4 - Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TN)
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS6 - Accroître la capacité de réponse des territoires face aux risques naturels

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 4.5b.OS6

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS6	Capacité de réponse aux risques des territoires de la Caraïbe	notation sur une échelle de 1 à 5	3,17	2015	2,50	3,00		La valeur renseignée pour 2017 est à considérer d'un point de vu global car certaines maladies ou risques sont mieux connus que d'autres.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS6	Capacité de réponse aux risques des territoires de la Caraïbe	3,17		3,17		3,17	

Axe prioritaire	5 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TF)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 5.6c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visits/year	5,00	3,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 5, aucun projet n'a été agréé en 2017. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visits/year	5,00	3,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 5, aucun projet n'a été agréé en 2017. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	Ax5-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	14,00	3,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 5, aucun projet n'a été agréé en 2017. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax5-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	14,00	3,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 5, aucun projet n'a été agréé en 2017. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	Ax5-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	26,00	13,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 5, aucun projet n'a été agréé en 2017. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax5-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	26,00	13,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 5, aucun projet n'a été agréé en 2017. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	2,00	1,00	1,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	2,00	1,00	1,00
F	Ax5-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	2,00	1,00	1,00
S	Ax5-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	2,00	1,00	1,00

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax5-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	12,00	11,00	10,00
S	Ax5-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	12,00	11,00	10,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	5 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TF)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS7 - Mieux protéger et valoriser le patrimoine naturel caribéen au travers la mise en place de stratégies et d'outils conjoints

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 5.6c.OS7

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS7	Nombre d'initiatives transnationales/transfrontalières en faveur de la protection de la biodiversité animale et végétale	nombre	23,00	2015	35,00	24,00		Une évolution positive de cet indicateur est anticipée pour les années suivantes notamment grâce au dépôt de nouveaux projets qui déboucheront sur des accords de coopération et viendront compenser la fin de certains projets ou la non-reconduction d'accords précédents. NB: la valeur pour 2017 est égale à 2.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS7	Nombre d'initiatives transnationales/transfrontalières en faveur de la protection de la biodiversité animale et végétale	23,00		23,00		23,00	

Axe prioritaire	5 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TF)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS8 - Accroître l'attractivité touristique du territoire de coopération au travers de la mise en valeur conjointe de son patrimoine naturel et culturel

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 5.6c.OS8

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS8	Nombre de sites touristiques de la Caraïbe bénéficiant d'un label de qualité	nombre	19,00	2015	28,00	26,00		

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS8	Nombre de sites touristiques de la Caraïbe bénéficiant d'un label de qualité	19,00		19,00		19,00	

Axe prioritaire	6 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TN)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 6.6c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visits/year	5,00	3,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 6, 5 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets suivants: 1- OSAIN 2-CARIFORTS 3-CARIMAM 4-OSATOURC 5-PASSEPORT CARAÏBES AMAZONIE NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visits/year	5,00	3,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 6, 5 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets suivants: 1- OSAIN 2-CARIFORTS 3-CARIMAM 4-OSATOURC 5-PASSEPORT CARAÏBES AMAZONIE NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	Ax6-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	8,00	4,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 6, 5 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets suivants: 1- OSAIN 2-CARIFORTS 3-CARIMAM 4-OSATOURC 5-PASSEPORT CARAÏBES AMAZONIE NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax6-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	8,00	4,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 6, 5 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets suivants: 1- OSAIN 2-CARIFORTS 3-CARIMAM 4-OSATOURC 5-PASSEPORT CARAÏBES AMAZONIE NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	Ax6-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	16,00	8,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
						remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 6, 5 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets suivants: 1- OSAIN 2-CARIFORTS 3-CARIMAM 4-OSATOURC 5-PASSEPORT CARAÏBES AMAZONIE NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax6-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	16,00	8,00	De manière globale, les indicateurs de réalisation concernant l'ensemble des axes du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Les conventions sont en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 6, 5 projets ont été agréés en 2017. Il s'agit des projets suivants: 1- OSAIN 2-CARIFORTS 3-CARIMAM 4-OSATOURC 5-PASSEPORT CARAÏBES AMAZONIE NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	3,00	2,00	2,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	3,00	2,00	2,00
F	Ax6-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	4,00	3,00	3,00
S	Ax6-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	4,00	3,00	3,00
F	Ax6-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	7,00	6,00	5,00
S	Ax6-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	7,00	6,00	5,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	6 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TN)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS10 - Accroître l'attractivité touristique du territoire de coopération au travers de la mise en valeur conjointe de son patrimoine naturel et culturel

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 6.6c.OS10

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS10	Nb de sites touristiques de la Caraïbe bénéficiant d'un label de qualité	nombre	181,00	2015	271,00	271,00		La valeur de cet indicateur plus basse que la valeur de référence du programme s'explique par la fermeture d'hôtels ou de leurs succursales surtout pour le label Green globe. NB: la valeur pour 2017 est égale à 170.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS10	Nb de sites touristiques de la Caraïbe bénéficiant d'un label de qualité	181,00		181,00		181,00	

Axe prioritaire	6 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TN)
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS9 - Mieux protéger et valoriser le patrimoine naturel caribéen au travers de la mise en place de stratégies et d'outils conjoints

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 6.6c.OS9

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS9	Nd d'initiatives transnationales en faveur de la protection de la biodiversité animale et végétale	nombre	9,00	2015	16,00	16,00		Le PNR Guyane a indiqué un projet dans le cadre du PO Amazonie avec également des partenaires brésiliens. Ainsi, concernant les perspectives, on peut ajouter d'autres discussions avec les partenaires du Surinam et Brésil (bonne coopération envisagée entre ces pays). Le PNR Martinique est chef de file du projet OSAIN et a signé à ce titre deux accords en 2017. L'un avec le Costa-Rica concernant le café et l'autre avec Cuba concernant les Lamantins. NB: la valeur pour 2017 est égale à 17.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS9	Nd d'initiatives transnationales en faveur de la protection de la biodiversité animale et végétale	9,00		9,00		9,00	

Axe prioritaire	7 - Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TF)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 7.9a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	Ax7-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	404,00	202,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Une convention est en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 7, un seul projet a été agréé en 2017, il s'agit du projet CARES porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS). NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax7-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	404,00	202,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Une convention est en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 7, un seul projet a été agréé en 2017, il s'agit du projet CARES porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS). NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	Ax7-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	6,00	3,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Une convention est en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 7, un seul projet a été agréé en 2017, il s'agit du projet CARES porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS). NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax7-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	6,00	3,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Une convention est en cours de signature et les premières remontées de dépenses sont prévues pour 2018. Concernant l'axe 7, un seul projet a été agréé en 2017, il s'agit du projet CARES porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS). NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax7-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	201,00	200,00	200,00
S	Ax7-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	201,00	200,00	200,00
F	Ax7-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	3,00	2,00	2,00
S	Ax7-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	3,00	2,00	2,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	7 - Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TF)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS11 - Accroître la capacité de réponse des territoires face aux risques liés aux maladies émergentes et risques sanitaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 7.9a.OS11

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS11	Capacité de réponses aux risques sanitaires des territoires de la Caraïbe	note sur une échelle de 1 à 5	2,56	2015	1,85	2,30		La valeur obtenue pour l'année 2017 est à considérer d'un point de vue global car certaines maladies ou risques sont mieux connus que d'autres.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS11	Capacité de réponses aux risques sanitaires des territoires de la Caraïbe	2,56		2,56		2,56	

Axe prioritaire	8 - Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TN)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 8.9a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	Ax8-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	228,00	114,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017.
S	Ax8-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	228,00	114,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017.
F	Ax8-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	3,00	2,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017.
S	Ax8-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	3,00	2,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax8-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	113,00	112,00	111,00
S	Ax8-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	113,00	112,00	111,00
F	Ax8-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	2,00	1,00	1,00
S	Ax8-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	2,00	1,00	1,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	8 - Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TN)
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS12 - Accroître la capacité de réponse des territoires face aux risques liés aux maladies émergentes et risques sanitaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 8.9a.OS12

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS12	Capacité de réponses aux risques sanitaires des territoires de la Caraïbe	notation sur une échelle de 1 à 5	3,00	2015	2,00	2,30		

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS12	Capacité de réponses aux risques sanitaires des territoires de la Caraïbe	3,00		3,00		3,00	

Axe prioritaire	9 - Soutenir le développement des énergies renouvelables dans la Caraïbe orientale (TF)
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 9.4a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	Ax9-1	Montant des investissements réalisés pour la production d'ENR	euros	5 456 570,00	3 000 000,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017. Toutefois, le projet TERANOV a été validé en décembre sous réserve que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la Collectivité de Saint-Martin. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax9-1	Montant des investissements réalisés pour la production d'ENR	euros	5 456 570,00	3 000 000,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017. Toutefois, le projet TERANOV a été validé en décembre sous réserve que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la Collectivité de Saint-Martin. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax9-1	Montant des investissements réalisés pour la production d'ENR	2 500 000,00	2 400 000,00	2 300 000,00
S	Ax9-1	Montant des investissements réalisés pour la production d'ENR	2 500 000,00	2 400 000,00	2 300 000,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	9 - Soutenir le développement des énergies renouvelables dans la Caraïbe orientale (TF)
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	OS13 - Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus grande autonomie énergétique des territoires de la Caraïbe orientale

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 9.4a.OS13

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS13	Nombre d'initiatives transfrontalières visant à accroître la production d'ENR dans la zone caraïbe	nombre	4,00	2015	10,00	5,00		NB: la valeur pour 2017 est égale à 4.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS13	Nombre d'initiatives transfrontalières visant à accroître la production d'ENR dans la zone caraïbe	4,00		4,00		4,00	

Axe prioritaire	9 - Soutenir le développement des énergies renouvelables dans la Caraïbe orientale (TF)
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 9.4c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	Ax9-2	montant des investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics	euros	2 338 530,00	1 900 000,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017. Toutefois, le projet TERANOV a été validé en décembre sous réserve que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la Collectivité de Saint-Martin. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	Ax9-2	montant des investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics	euros	2 338 530,00	1 900 000,00	Les indicateurs de réalisation concernant cet axe du programme ne peuvent être mis à jour dans la mesure où aucun projet n'a été programmé en 2017. Toutefois, le projet TERANOV a été validé en décembre sous réserve que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la Collectivité de Saint-Martin. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	Ax9-2	montant des investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics	1 800 000,00	1 700 000,00	1 600 000,00
S	Ax9-2	montant des investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics	1 800 000,00	1 700 000,00	1 600 000,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	9 - Soutenir le développement des énergies renouvelables dans la Caraïbe orientale (TF)
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS8 - Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics dans la zone de la Caraïbe orientale

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 9.4c.OS8

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS14	Nombre de territoires et pays ayant adopté une réglementation thermique comparable aux normes de la RTADOM	nombre	1,00	2015	2,00	1,50		NB: la valeur pour 2017 est égale à 2.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS14	Nombre de territoires et pays ayant adopté une réglementation thermique comparable aux normes de la RTADOM	1,00		1,00		1,00	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TF)
-----------------	--

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 11.Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TF)

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	A11-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	nombre	2,00	1,00	Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois, une session d'information à destination d'agents des collectivités régionales de la Guadeloupe et de la Martinique a été organisée par le CNFPT en octobre 2017 en Guadeloupe. Le programme INTERREG Caraïbes y a été présenté par le directeur du Secrétariat Conjoint et la chargée de mission Autorité de Gestion. De plus, une information sur le programme a été effectuée par le directeur du Secrétariat Conjoint à l'occasion du lancement du projet RECAVACA, en Guadeloupe. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	A11-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	nombre	2,00	1,00	Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois une session d'information à destination d'agents des collectivités régionales de la Guadeloupe et de la Martinique a été organisée par le CNFPT en octobre 2017 en Guadeloupe. Le programme INTERREG Caraïbes y a été présenté par le directeur du Secrétariat Conjoint et la chargée de mission Autorité de Gestion. De plus, une information sur le programme a été effectuée par le directeur du Secrétariat Conjoint à l'occasion du lancement du projet RECAVACA, en Guadeloupe. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	A11-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	nombre	6,00	1,00	Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois deux sessions d'information/formation se sont tenues auprès des porteurs de projet dont les idées de projet ont été retenues par le comité de sélection de décembre 2016 afin de les accompagner vers la formalisation d'une candidature complète. Elles se sont tenues en janvier 2017, en Guadeloupe et en Martinique. De plus, deux sessions d'information/formation se sont tenues auprès des porteurs de projets sélectionnés en mai 2017 en Guadeloupe, et en Martinique. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	A11-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	nombre	6,00	1,00	Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois deux sessions d'information/formation se sont tenues auprès des porteurs de projet dont les idées de projet ont été retenues par le comité de sélection de décembre 2016 afin de les accompagner vers la formalisation d'une candidature complète. Elles se sont tenues en janvier 2017, en Guadeloupe et en Martinique. De plus, deux sessions d'information/formation se sont tenues auprès des porteurs de projets sélectionnés en mai 2017 en Guadeloupe, et en Martinique. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	A11-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	nombre	6,00	1,00	Depuis juin 2017, un chargé de mission "évaluation et performance" a été recruté. Il est notamment en charge du suivi global des indicateurs du programme et des projets agréés. Durant ses six premiers mois, ses missions ont consisté à s'approprier le plan d'évaluation, à se familiariser avec les indicateurs et à accompagner les porteurs de projets agréés pour les aider à renseigner l'annexe III des conventions relatif aux indicateurs de réalisation commun du programme. Ce sont donc actuellement 7 ETP (6 au sein du Secrétariat Conjoint et 1 auprès de l'Autorité de gestion) qui sont affectés à temps plein à la gestion du programme. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	A11-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	nombre	6,00	1,00	Depuis juin 2017, un chargé de mission "évaluation et performance" a été recruté. Il est notamment en charge du suivi global des indicateurs du programme et des projets agréés. Durant ses six premiers mois, ses missions ont consisté à s'approprier le plan d'évaluation, à se familiariser avec les indicateurs et à accompagner les porteurs de projets agréés pour les aider à renseigner l'annexe III des conventions relatif aux indicateurs de réalisation commun du programme. Ce sont donc actuellement 7 ETP (6 au sein du Secrétariat Conjoint et 1 auprès de l'Autorité de gestion) qui sont affectés à temps plein à la gestion du programme. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
F	A11-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	nombre	14,00	1,00	En 2017, le chargé de mission en charge de l'évaluation (Secrétariat Conjoint) et la chargée de mission en charge de l'Autorité de gestion ont suivi une formation globale à Madrid en octobre 2017. Cette formation organisée par INTERACT et intitulée " le management de programmes INTERREG pour les débutant" avait pour objectif de balayer l'ensemble des étapes nécessaires à la bonne gestion d'un programme INTERREG. Par ailleurs, les besoins en formation pour l'année 2018 de l'ensemble des agents du Secrétariat Conjoint ont été répertoriés auprès de la direction des ressources humaines de la Collectivité régionale. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.
S	A11-4	Nombre de formations des agents du SC et	nombre	14,00	1,00	En 2017, le chargé de mission en charge de l'évaluation (Secrétariat Conjoint) et la chargée de mission en charge de l'Autorité de gestion ont suivi une formation globale à Madrid en octobre 2017. Cette

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
		PCR				formation organisée par INTERACT et intitulée" le management de programmes INTERREG pour les débutant" avait pour objectif de balayer l'ensemble des étapes nécessaires à la bonne gestion d'un programme INTERREG. Par ailleurs, les besoins en formation pour l'année 2018 de l'ensemble des agents du Secrétariat Conjoint ont été répertoriés auprès de la direction des ressources humaines de la Collectivité régionale. NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	A11-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	1,00	1,00	1,00
S	A11-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	1,00	1,00	1,00
F	A11-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	1,00	1,00	1,00
S	A11-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	1,00	1,00	1,00
F	A11-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	1,00	1,00	1,00
S	A11-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	1,00	1,00	1,00
F	A11-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	1,00	1,00	1,00
S	A11-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	1,00	1,00	1,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TF)
Objectif spécifique	OS17 - Assurer la mise en œuvre optimale du Programme et des projets

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 11.OS17

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
OS17	Délai moyen de traitement des dossiers de paiement	jour	150,00	2015	90,00	90,00		<p>NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0.</p> <p>Aucune remontée de dépenses n'a été effectuée en 2017 dans la mesure où les conventions sont en cours de signature.</p> <p>Des calendriers de remontés de dépenses ont été renseignés par les chefs de file afin de permettre à chaque chargé d'opération d'anticiper les demandes de paiement.</p>

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
OS17	Délai moyen de traitement des dossiers de paiement	90,00		90,00		90,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destiné à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TN)
-----------------	---

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 12.Assistance technique destiné à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TN)

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
F	A12-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	nombre	1,00	1,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois, une réunion d'information sur le programme INTERREG CARAÏBES a été organisée en marge des comités de suivi et de sélection organisé en décembre 2017. Il s'agissait de présenter le programme et les opportunités de projets et de financement aux partenaires et porteurs de projets potentiels de Guyane.
S	A12-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	nombre	1,00	1,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois, une réunion d'information sur le programme INTERREG CARAÏBES a été organisée en marge des comités de suivi et de sélection organisé en décembre 2017. Il s'agissait de présenter le programme et les opportunités de projets et de financement aux partenaires et porteurs de projets potentiels de Guyane.
F	A12-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	nombre	3,00	2,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois, une réunion d'information/formation à destination des porteurs de projet dont l'idée de projet a été retenue suite à l'AMI en décembre 2016 s'est tenue en Guadeloupe en janvier 2017. Elle a bénéficié à des porteurs de projet de Saint-Martin. De plus, une réunion d'information/formation à destination des porteurs de projet sélectionnés en mai 2017 s'est tenue en Guadeloupe :elle a bénéficié à des porteurs de projet de Saint-Martin (aucun chef de file guyanais n'ayant été sélectionné en 2017).
S	A12-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	nombre	3,00	2,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. Aucune remontée de dépense n'a été effectuée en 2017. Toutefois, une réunion d'information/formation à destination des porteurs de projet dont l'idée de projet a été retenue suite à l'AMI en décembre 2016 s'est tenue en Guadeloupe en janvier 2017. Elle a bénéficié à des porteurs de projet de Saint-Martin. De plus, une réunion d'information/formation à destination des porteurs de projet sélectionnés en mai 2017 s'est tenue en Guadeloupe :elle a bénéficié à des porteurs de projet de Saint-Martin (aucun chef de file guyanais n'ayant été sélectionné en 2017).
F	A12-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	nombre	3,00	3,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. Depuis juin 2017, un chargé de mission "évaluation et performance" a été recruté. Il est notamment en charge du suivi global des indicateurs du programme et des projets agréés. Durant ses six premiers mois, ses missions ont consisté à s'approprier le plan d'évaluation, à se familiariser avec les indicateurs et à accompagner les porteurs de projets agréés pour les aider à renseigner l'annexe III des conventions relatif aux indicateurs de réalisation commun du programme. Ce sont donc actuellement 7 ETP (6 au sein du Secrétariat Conjoint et 1 auprès de l'Autorité de gestion) qui sont affectés à temps plein à la gestion du programme.
S	A12-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	nombre	3,00	3,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. Depuis juin 2017, un chargé de mission "évaluation et performance" a été recruté. Il est notamment en charge du suivi global des indicateurs du programme et des projets agréés. Durant ses six premiers mois, ses missions ont consisté à s'approprier le plan d'évaluation, à se familiariser avec les indicateurs et à accompagner les porteurs de projets agréés pour les aider à renseigner l'annexe III des conventions relatif aux indicateurs de réalisation commun du programme. Ce sont donc actuellement 7 ETP (6 au sein du Secrétariat Conjoint et 1 auprès de l'Autorité de gestion) qui sont affectés à temps plein à la gestion du programme.
F	A12-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	nombre	9,00	9,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. En 2017, le chargé de mission en charge de l'évaluation (Secrétariat Conjoint) et la chargée de mission en charge de l'Autorité de gestion ont suivi une formation globale à Madrid en octobre 2017. Cette formation organisée par INTERACT et intitulée " le management de programmes INTERREG pour les débutant" avait pour objectif de balayer l'ensemble des étapes nécessaires à la bonne gestion d'un programme INTERREG.

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2017	Observations
						Par ailleurs, les besoins en formation pour l'année 2018 de l'ensemble des agents du Secrétariat Conjoint ont été répertoriés auprès de la direction des ressources humaines de la Collectivité régionale.
S	A12-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	nombre	9,00	9,00	NB: les valeurs de 2014 à 2017 sont égales à 0. En 2017, le chargé de mission en charge de l'évaluation (Secrétariat Conjoint) et la chargée de mission en charge de l'Autorité de gestion ont suivi une formation globale à Madrid en octobre 2017. Cette formation organisée par INTERACT et intitulée " le management de programmes INTERREG pour les débutant" avait pour objectif de balayer l'ensemble des étapes nécessaires à la bonne gestion d'un programme INTERREG. Par ailleurs, les besoins en formation pour l'année 2018 de l'ensemble des agents du Secrétariat Conjoint ont été répertoriés auprès de la direction des ressources humaines de la Collectivité régionale.

(1)	Identificateur	Indicateur	2016	2015	2014
F	A12-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	1,00	1,00	1,00
S	A12-1	Nombre de réunions d'informations à destination des porteurs de projets potentiels	1,00	1,00	1,00
F	A12-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	1,00	1,00	1,00
S	A12-2	Nombre de séances de formations à destination des porteurs de projets (projets sélectionnés)	1,00	1,00	1,00
F	A12-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	1,00	1,00	1,00
S	A12-3	Nombre d'équivalent temps plein affecté à la gestion du programme	1,00	1,00	1,00
F	A12-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	8,00	1,00	1,00
S	A12-4	Nombre de formations des agents du SC et PCR	8,00	1,00	1,00

(1) S=Cumulative value - outputs to be delivered by selected operations [forecast provided by beneficiaries], F=Cumulative value - outputs delivered by operations [actual achievement]

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destiné à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TN)
Objectif spécifique	OS18 - Assurer la mise en œuvre optimale du Programme et des projets

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 12.OS18

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2017 Total	2017 Qualitatif	Observations
18	Délai moyen de traitement des dossiers de paiement	jour	150,00	2015	90,00	90,00		Aucune remontée de dépenses n'a été effectuée en 2017 dans la mesure où les conventions sont en cours de validation. Des calendriers de remontés de dépenses ont été renseignés par les chefs de file afin de permettre à chaque chargé d'opération d'anticiper les demandes de paiement.

Identificateur	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif	2014 Total	2014 Qualitatif
18	Délai moyen de traitement des dossiers de paiement	90,00		90,00		90,00	

3.3 Tableau 3: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2017	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	60	198,00	1,00	Compte tenu des deux projets programmés en 2017 sur cet axe (PAIRE CARIBSKY et TEECA), la valeur cible pour 2023 sera atteinte sous réserve de programmation d'autres projets en au courant des années 2018 et 2019.
1	F	IF1	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 490 600	9 937 333,00	1,00	En 2017, deux projets ont été agréés sur cet axe (PAIRE CARIBSKY et TEECA). Ils représentent un coût total de programmation de 6 289 099€ pour un montant UE de 2 965 909€. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
10	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	137	457,00	1,00	Un seul projet a été agréé sur cet axe en 2017 (CAP 3D). Il est envisagé un appel à manifestation thématique afin de redynamiser cet axe auprès des porteurs de projets potentiels.
10	O	CO44	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et à des formations conjointes	Persons	923	3 077,00	1,00	Un seul projet a été agréé sur cet axe en 2017 (CAP 3D). Il est envisagé un appel à manifestation thématique afin de redynamiser cet axe auprès des porteurs de projets potentiels.
10	F	IF10	Dépenses certifiées de l'axe	euros	654 240,00	4 361 600,00	1,00	En 2017, un seul projet a été agréé sur cet axe. Ce projet représente un coût total de programmation de 211 053€pour un montant UE de 112 513€. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	35	116,00	1,00	
2	F	IF2	Dépenses certifiées de l'axe	euros	872 320,00	5 815 467,00	1,00	En 2017, 3 projets ont été agréés sur cet axe. Ils représentent un coût total de programmation de 2 981 035€ pour un montant UE de 1 844 338€. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification.

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2017	Observations
								Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 726 200,00	11 508 000,00	1,00	En 2017, un seul projet a été agréé sur cet axe. Ce projet représente un coût total de programmation de 3 021 890.60€ pour un montant UE de 2 240 782.42€. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
3	O	Ax3-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	277	923,00	1,00	
3	O	Ax3-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	3	12,00	1,00	
4	F	IF4	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 090 400,00	7 269 333,00	1,00	En 2017, 2 projets ont été agréés sur cet axe. Ils représentent un coût total de programmation de 9 668 841€ pour un montant UE de 6 446 442€. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
4	O	Ax4-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	175	583,00	1,00	
4	O	Ax4-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	2	7,00	1,00	
5	F	IF5	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 808 400,00	12 056 000,00	1,00	En 2017, aucun projet n'a été programmé sur cet axe. Un appel à manifestation d'intérêt thématique est envisagé afin de redynamiser cet axe. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
5	O	Ax5-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de	nombre	4	14,00	1,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2017	Observations
			conservation					
5	O	Ax5-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	8	26,00	1,00	
6	F	IF6	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 090 400,00	7 269 333,00	1,00	En 2017, 5 projets ont été agréés sur cet axe (OASAIN-CARIFORTS-OSATOURC-CARIMAM-PASSEPORT CARAÏBES-AMAZONIE). Ce projets représentent un coût total de programmation de 9 857 136€ pour un montant UE de 7 096 502€ Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
6	O	Ax6-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	2	8,00	1,00	
6	O	Ax6-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	5	16,00	1,00	
7	F	IF7	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 159 020,00	7 726 800,00	1,00	En 2017, un seul projet a été agréé sur cet axe (CARES). ce projet représente un coût total de programmation de 5 652 737€ pour un montant UE de 4 239 553€. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
7	O	Ax7-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	121	404,00	1,00	
7	O	Ax7-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	2	6,00	1,00	
8	F	IF8	Dépenses certifiées	euros	654 240,00	4 361 600,00	1,00	En 2017, aucun projet n'a été programmé sur cet axe. Il est envisagé un appel à manifestation d'intérêt thématique ou un remaquetage afin de redynamiser cet axe. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2017	Observations
								notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
8	O	Ax8-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	68	228,00	1,00	
8	O	Ax8-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	1	3,00	1,00	
9	F	IF9	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1 559 020,00	10 393 467,00	11,00	En 2017, aucun projet n'a été programmé sur cet axe. Il est envisagé un appel à manifestation d'intérêt thématique ou un remaquetage afin de redynamiser cet axe. Aucune dépense n'a encore été engagé sur cet axe par conséquent il ne peut y avoir de certification. Par ailleurs, le marché relatif à la certification des dépenses a été notifié à l'Agence de Service de Paiement (ASP) basée en Guadeloupe.
9	O	Ax9-1	Montant des investissements réalisés pour la production d'ENR	euros	1 636 971	5 456 570,00	1,00	En 2017, aucun projet n'a été programmé sur cet axe. Il est envisagé un appel à manifestation d'intérêt thématique ou un remaquetage afin de redynamiser cet axe.
9	O	Ax9-2	montant des investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics	euros	701 559	2 338 530,00	1,00	En 2017, aucun projet n'a été programmé sur cet axe. Il est envisagé un appel à manifestation d'intérêt thématique ou un remaquetage afin de redynamiser cet axe.

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2016	2015	2014
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	1,00	1,00	1,00
1	F	IF1	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
10	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	1,00	1,00	1,00
10	O	CO44	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des initiatives locales conjointes en faveur de l'emploi et à des formations conjointes	Persons	1,00	1,00	1,00
10	F	IF10	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	1,00	1,00	1,00
2	F	IF2	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
3	O	Ax3-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	1,00	1,00	1,00
3	O	Ax3-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	1,00	1,00	1,00
4	F	IF4	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
4	O	Ax4-1	Nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation aux risques	nombre	1,00	1,00	11,00
4	O	Ax4-2	Nombre de dispositifs d'observation, de gestion et de réponse aux risques naturels mis en place	nombre	1,00	1,00	1,00
5	F	IF5	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
5	O	Ax5-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	1,00	1,00	1,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2016	2015	2014
5	O	Ax5-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	1,00	1,00	1,00
6	F	IF6	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
6	O	Ax6-1	Nombre d'aires d'écosystèmes forestiers, agricoles et d'aquaculture bénéficiant de mesures de gestion commune et de conservation	nombre	1,00	1,00	1,00
6	O	Ax6-2	Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation du développement du tourisme durable	nombre	1,00	1,00	1,00
7	F	IF7	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
7	O	Ax7-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	1,00	1,00	1,00
7	O	Ax7-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	1,00	1,00	1,00
8	F	IF8	Dépenses certifiées	euros	1,00	1,00	1,00
8	O	Ax8-1	Nombre de bénéficiaires des projets de santé mis en œuvre	nombre	1,00	1,00	1,00
8	O	Ax8-2	Nombre de dispositifs mis en place pour faire face aux problématiques de santé publique	nombre	1,00	1,00	1,00
9	F	IF9	Dépenses certifiées de l'axe	euros	1,00	1,00	1,00
9	O	Ax9-1	Montant des investissements réalisés pour la production d'ENR	euros	1,00	1,00	1,00
9	O	Ax9-2	montant des investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics	euros	1,00	1,00	1,00

3.4. Données financières

Tableau 4: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières) et dans le tableau 16 du modèle pour les programmes de coopération relevant de l'objectif «Coopération territoriale européenne»

Axe prioritaire	Fonds	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de l'allocation totale couverte par les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Total	9 937 333,00	75,00	5 187 879,00	52,21%	2 965 909,25	0,00	0,00%	2
10	FEDER	Total	4 361 600,00	75,00	150 017,00	3,44%	112 512,75	0,00	0,00%	1
2	FEDER	Total	5 815 467,00	75,00	2 682 475,99	46,13%	2 306 079,99	0,00	0,00%	3
3	FEDER	Total	11 508 000,00	75,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
4	FEDER	Total	7 269 333,00	75,00	8 715 330,60	119,89%	8 674 037,60	0,00	0,00%	3
5	FEDER	Total	12 056 000,00	75,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
6	FEDER	Total	7 269 333,00	75,00	9 467 045,00	130,23%	9 013 823,50	0,00	0,00%	5
7	FEDER	Total	7 726 800,00	75,00	5 652 737,00	73,16%	5 652 737,00	0,00	0,00%	1
8	FEDER	Total	4 361 600,00	75,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
9	FEDER	Total	10 393 467,00	75,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
11	FEDER	Total	3 217 941,00	75,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
12	FEDER	Total	1 806 999,00	75,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FEDER		85 723 873,00	75,00	31 855 484,59	37,16%	28 725 100,09	0,00	0,00%	15
Total général			85 723 873,00	75,00	31 855 484,59	37,16%	28 725 100,09	0,00	0,00%	15

Le cas échéant, le recours à une éventuelle contribution des pays tiers qui participent au programme de coopération doit être indiqué (par exemple, IAP et IEV, Norvège, Suisse)

Sans objet

Tableau 5: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention

Telle que définie dans le tableau 2 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières) et dans les tableaux 6 à 9 du modèle pour les programmes de coopération

Axe prioritaire	Fonds	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	066	01	07	07	03		24	FR91	3 700 000,00	1 850 000,00	0,00	1
1	FEDER	066	01	07	07	03		24	FR92	1 487 879,00	1 115 909,25	0,00	1
2	FEDER	066	01	07	07	03		01	FR91	288 118,00	246 758,00	0,00	1
2	FEDER	066	01	07	07	03		01	FR92	1 724 285,99	1 724 285,99	0,00	1
2	FEDER	066	01	07	07	03		13	FR91	670 072,00	335 036,00	0,00	1
3	FEDER	087	01	07	07	05		24	FR9	0,00	0,00	0,00	0
4	FEDER	087	01	07	07	05		22	FR91	4 746 890,60	4 746 890,60	0,00	2
4	FEDER	087	01	07	07	05		22	FR92	3 968 440,00	3 927 147,00	0,00	1
5	FEDER	085	01	07	07	06		24	FR9	0,00	0,00	0,00	0
6	FEDER	085	01	07	07	06		22	FR91	2 727 275,00	2 654 825,00	0,00	1
6	FEDER	085	01	07	07	06		22	FR92	1 983 804,00	1 983 804,00	0,00	1
6	FEDER	094	01	07	07	06		15	FR91	1 808 888,00	1 808 888,00	0,00	1
6	FEDER	094	01	07	07	06		24	FR92	1 160 686,00	936 514,50	0,00	1
6	FEDER	095	01	07	07	06		23	FR91	1 786 392,00	1 629 792,00	0,00	1
7	FEDER	112	01	07	07	09		20	FR91	5 652 737,00	5 652 737,00	0,00	1
8	FEDER	112	01	07	07	09		24	FR9	0,00	0,00	0,00	0
9	FEDER	010	01	07	07	04		24	FR9	0,00	0,00	0,00	0
10	FEDER	050	01	07	07	10		23	FR91	150 017,00	112 512,75	0,00	1
11	FEDER	121	01	07	07			24	FR9	0,00	0,00	0,00	0
12	FEDER	121	01	07	07			24	FR9	0,00	0,00	0,00	0

Tableau 6: Coût cumulé de tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union

1. Opération (2)	2. Montant du soutien du FEDER(1) envisagé pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, sur la base de certaines opérations	3. Part de la dotation financière totale pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union (%) (colonne 2 / montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme * 100)	4. Dépenses éligibles au soutien du FEDER engagées dans tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion	5. Part de la dotation financière totale pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union (%) (colonne 4 / montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme * 100)
------------------	--	---	--	---

(1) Le soutien du FEDER est fixé dans la décision de la Commission relative au programme de coopération correspondant.

(2) Conformément aux plafonds définis à l'article 20 du règlement (UE) n° 1299/2013 et sous réserve de ceux-ci.

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

En 2017, aucune évaluation n'a été menée.

Par ailleurs, un cahier des charges relatif à un appel d'offre pour l'évaluation du programme INTERREG CARAÏBES est en cours de rédaction.

Ce marché aura pour objet l'évaluation du programme INTERREG CARAÏBES 2014-2020. Il s'agira notamment de mesurer à l'aide des indicateurs de résultats, de réalisation et de performance l'impact réel des projets financés et dans quelles mesures ont-ils contribué de manière efficace à l'atteinte des objectifs fixés par le programme.

Calendrier prévisionnel:

Délai de publication : juillet-août 2018 (du 2 juillet au 27 août 2018)

Analyse des offres : début septembre 2018

Commission d'Appel d'Offres : dernière semaine de septembre 2018 (semaine 39)

Notification : début octobre 2018 (semaine 40)

Démarrage des prestations : mi-octobre 2018

5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Les problèmes qui ont affecté la réalisation du programme en 2017 sont les suivants:

1. Indisponibilité de l'outil Synergie-CTE permettant un suivi dématérialisé et opérationnel des projets agréés
2. Désignation de l'Autorité de Gestion
3. Sous programmation pour certains axes du programme
4. Site internet du programme non opérationnel

Les dispositions prises pour y remédier sont les suivantes:

1. Un agent a été affecté au paramétrage de cet outil afin de rendre opérationnel Synergie-CTE dans les plus brefs délais. Un plan de rattrapage sera mis en œuvre.
2. Le dossier de désignation de la Région Guadeloupe comme Autorité de gestion était en cours de finalisation fin 2017. Une version finale du Descriptif des Systèmes de Gestion et de contrôle a été envoyée à l'autorité d'audit nationale fin 2017 ; elle intègre les observations formulées par cette dernière en avril 2017. La désignation officielle devrait intervenir vers le deuxième trimestre 2018. Dès lors les premiers appels de fonds pourront être opérés.
3. Dans le cadre des axes sous programmés, il est envisagé soit des appels à manifestation d'intérêt thématiques, soit une modification de la maquette financière du programme.
4. Concernant le Site internet, un marché a été lancé en 2017, il sera notifié prochainement. Le Site internet du programme devra être opérationnel d'ici le dernier semestre de l'année 2018. L'absence de site internet est palliée par des animations et informations sur le programme diffusés sur la page Facebook du programme.

Par ailleurs, il a aussi été souligné les délais trop courts d'envoi des dossiers avant les comités de suivi et de sélection, qui rendent plus difficile le travail préalable d'analyse et d'expertise des projets. Il est envisagé par le SC une mise à disposition des documents sur la plate-forme bien en amont des réunions pour les partenaires.

b) FACULTATIF POUR LES RAPPORTS ALLÉGÉS, autrement, cela figurera au point 9.1. Une évaluation afin de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctives prises ou prévues, le cas échéant.

--

6. RÉSUMÉ A L'INTENTION DES CITOYENS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 9, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe aux rapports annuels et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents.

**7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS
[ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

8. PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

8.1. Grands projets

Tableau 7: Grands projets

Projet	CC I	Statut du GP	Investissements totaux	Coûts totaux éligibles	Date de notification/présentation prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Principales réalisations	Date de signature du premier marché de travaux (1)	Observations
--------	------	--------------	------------------------	------------------------	--	--	---	--------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--------------

(1) En cas d'opérations mises en œuvre dans le cadre de structures PPP, la signature du contrat de PPP entre l'organisme public et l'organisme privé [article 102, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face.

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme de coopération.

--

8.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 8: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Coûts totaux éligibles	Total du soutien public	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Présentation [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principales réalisations et principaux résultats	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	------------------------	-------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	---------------------------------------	---	--------------	--	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

9. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLES 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

9.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TF)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - Renforcer le capital humain (TN)
-----------------	---------------------------------------

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TF)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destiné à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre du Programme (TN)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - Renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de la Caraïbe, créatrices de richesses et d'emplois (TN)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TF)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	4 - Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels (TN)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TF)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe (TN)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	7 - Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TF)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 - Développer une réponse concertée à l'échelle de la Caraïbe à des problématiques communes de santé publique (TN)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - Soutenir le développement des énergies renouvelables dans la Caraïbe orientale (TF)
-----------------	---

--

9.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» dans le programme de coopération et les opérations [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 4, deuxième alinéa, point d), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Une évaluation de la mise en œuvre des mesures spécifiques en vue de tenir compte des principes définis à l'article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013 relatif à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination, comprenant, le cas échéant, en fonction du contenu et des objectifs du programme de coopération, une vue d'ensemble des mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension du genre dans le programme de coopération et les opérations

--

9.3 Développement durable [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Une évaluation de la mise en œuvre des mesures en vue de tenir compte des principes définis à l'article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013 relatif au développement durable, y compris, le cas échéant, en fonction du contenu et des objectifs du programme de coopération, une vue d'ensemble des mesures spécifiques prises pour promouvoir le développement durable conformément à cet article

--

9.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Montant calculé du soutien à apporter aux objectifs liés au changement climatique sur la base des données financières cumulées par catégorie d'intervention dans le tableau 7

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
4	6 536 498,25	119,89%
6	1 413 323,76	25,92%
Total	7 949 822,01	12,37%

--

9.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n°1303/2013 et article 14, paragraphe 4, premier alinéa, point c), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Évaluation de la mise en œuvre des mesures en vue de tenir compte du rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013, y compris la participation des partenaires à la réalisation, au suivi et à l'évaluation du programme de coopération

--

10. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) No 1299/2013

10.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations;

--

10.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C) ET F), DU RÈGLEMENT (UE) No 1299/2013]

11.1. Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération

--

11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER

--

11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)

Comme indiqué dans le règlement (UE) n° 1299/2013, considérant 19, article 8, paragraphe 3, point d) sur le "Contenu, adoption et modification des programmes de coopération" et l'article 14, paragraphe 4), deuxième alinéa, point c) sur les "Rapports de mise en œuvre", ce programme contribue à la / aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

--

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale

--

13. UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

14. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Annexe FED-FEDER	Résumé à l'intention des citoyens	30 mai 2018			Annexe FED-FEDER FR EDF annex		
Résumé à l'attention des citoyens_FR et EN	Résumé à l'intention des citoyens	30 mai 2018			Résumé à l'attention des citoyens FR Citizen's summary EN		
Annexe communication	Résumé à l'intention des citoyens	30 mai 2018			Annexe communication Communication annex		

Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.